



Institut Saint-Luc  
Enseignement secondaire

Ramegnies-Chin, le 3 mai 2021

Chers Parents, Chers Élèves,

Mme la Ministre de l'enseignement a décidé de permettre la réouverture de l'enseignement en présentiel à 100% pour tous les élèves dès le **lundi 10 mai**. C'est une très bonne nouvelle. Nous allons pouvoir terminer l'année scolaire avec un sentiment de quasi 'normalité'.

Par contre, nous fonctionnerons toujours selon le code rouge et **les règles sanitaires devront continuer à être strictement respectées**. Nous ne pourrons donc pas rouvrir le bar d'art. Les repas se prendront toujours en classe ou à l'extérieur. Nous vous demandons de prévoir votre pique-nique, c'est beaucoup plus simple à gérer. En cas d'oubli ou d'impossibilité, nous mettrons en place un système de vente de sandwiches garnis.

**Au plus tard ce mercredi 5 mai, vous recevrez la version adaptée de notre Règlement Général des Etudes.** Nous y reprendrons les modalités d'évaluation et de certification des élèves en application pour cette fin d'année.

Nous restons, Chers Parents, Chers Élèves, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

O. DEWAELE  
Sous-Directeur

V. PAROTTE  
Directeur